

217C1677
FR0004037182-DIV32

24 juillet 2017

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

THERMOCOMPACT

(Euronext Paris)

Le 21 juillet 2017 ont été annoncées les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée que la société Thermo Technologies envisage de déposer visant les titres de la société THERMOCOMPACT¹.

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres THERMOCOMPACT sont applicables.

¹ Cf. notamment communiqués diffusés le 21 juillet 2017 par les sociétés Edify et THERMOCOMPACT.